

RAPPORT D'ACTIVITÉ

AVMPP

2018



Association valaisanne des maîtres plâtriers et peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband



Rapport

d'activité du président

Messieurs les Invités,
Messieurs les Membres d'Honneur,
Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Après nos assises annuelles l'an passé à Lens, nous voici à nouveau réunis à Sion aujourd'hui. Je vous souhaite la bienvenue à l'assemblée générale 2019 qui sera la dernière pour moi. Merci pour votre présence, je suis heureux de vous compter si nombreux.

Permettez-moi d'effectuer un bilan et un retour en arrière sur cette année écoulée. Mon rapport d'activité se veut le reflet de l'année écoulée.

Plusieurs sujets et événements ont occupés nos esprits cette année encore et certains d'entre eux suscitent toujours de grandes inquiétudes de notre part. La sous-traitance en cascade, le travail au noir, etc... Un fléau contre lequel il devient bien compliqué de lutter.

Ateliers-écoles

Du côté de la formation, le dossier de rénovation des ateliers-écoles du centre professionnel de Sion avance gentiment. Un calendrier et un planning des travaux ont été déposés, les questions de financement sont en passe d'être réglées et les travaux ont débutés depuis peu. Merci au Service de la formation professionnelle par son chef Monsieur Claude Pottier et Monsieur le Conseiller d'Etat Darbellay, chef du département, pour toute l'énergie qu'ils sauront encore déployer pour l'achèvement de cette transformation.

Local de formation

Concernant la formation continue, nous collaborons avec la tec-bat auprès de leur centre de formation, situé aux anciennes halles Grichting et Valtério proche de la place des potences à Sion et cela nous donne entière satisfaction. Je profite pour remercier le président de la tec-bat M. Patrice Cordonier et son vice-président M. Paul Bovier pour l'excellente collaboration entretenue. En effet, plusieurs cours ont été mis sur pieds et les quelques 200 m² dont nous disposons nous permettent d'offrir des conditions adéquates.



Perfectionnement professionnel

La commission de formation et de perfectionnement professionnel vous a délivré une belle brochure de cours pour 2019 et vous avez été, j'en suis certain, nombreux motivés d'y faire évoluer vos collaborateurs pour le bien de vos entreprises, pour le bien de nos professions mais surtout pour permettre à vos employés d'évoluer et de s'épanouir pleinement dans nos métiers tout au long de leur carrière.

Test d'aptitudes

Pour mémoire, l'association organise un test d'aptitudes chaque année en janvier. Je vous suggère d'envoyer vos jeunes candidats effectuer le test, car il permet d'avoir une bonne indication sur les capacités scolaires de votre futur apprenti. Il aide aussi le jeune à se rendre compte des compétences requises pour l'apprentissage et voir dans quel domaine professionnel s'orienter. Le service de la formation du Bureau des Métiers se tient volontiers à disposition pour organiser si besoin des tests d'aptitudes en individuel hors de la date agendée par l'association.

Dr Jope

Afin de renforcer encore plus l'image de nos professions et de notre savoir-faire, le bureau des Métiers s'est également lancé dans la promotion « de l'excellence » au travers d'un veston « Le Dr'Jope ». Soyons fiers de ce que nous faisons, ayons confiance en nos valeurs, osons le porter. N'hésitez donc pas à le commander auprès de votre secrétariat.





CCT-SOR

Comme vous le savez certainement tous, notre Convention Collective de Travail est aujourd'hui renouvelée, étendue et valable jusqu'au 31 décembre 2023. Ce renouvellement constitue un travail de très longue haleine et je remercie toutes celles et tous ceux qui ont œuvré en ce sens.

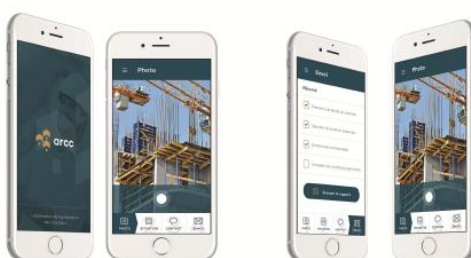
Différentes communications vous ont été adressées par courriel en fin d'année dernière et en début d'année 2019. Sachez que le texte complet de la CCT ainsi que différents documents utiles (contrats de travail-types, etc.) peuvent être consultés sur le site du Second Œuvre Romand ou sur celui du Bureau des Métiers.

ARCC

L'Association de renforcement des contrôles sur les chantiers a été créée il y a 3 ans. Cette association vit uniquement grâce aux contributions de nos différentes CPP. Avec l'ARCC nous avons un outil qui est opérationnel depuis février 2017 avec une équipe de 7 personnes...dont 6 contrôleurs + une coordinatrice. Le numéro de téléphone est disponible 7 jours sur 7 de 6 heures à minuit. Une personne vous répond en français ou allemand selon votre préférence.

027 606 74 48 Français

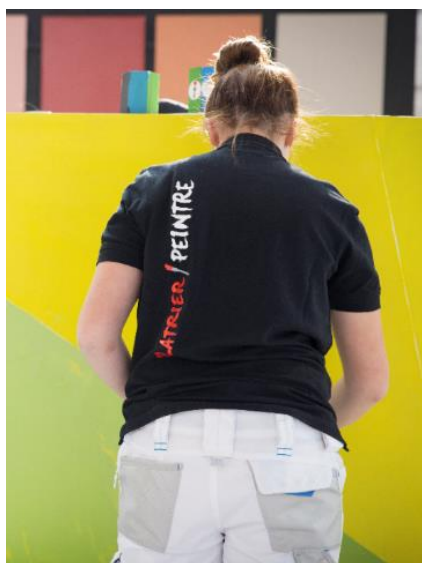
027 606 74 49 Allemand





Salon des métiers « your challenge »

L'AVMPP sera à nouveau présente lors de la 7ème édition du Salon des Métiers qui se déroulera du 11 au 16 février 2020 au CERM de Martigny. Ce salon est toujours une opportunité de montrer nos professions aux jeunes en âge de chercher une formation. Votre comité s'engagera à rendre ce stand attractif pour y présenter les différentes professions de notre association. Nous espérons ainsi attirer le regard et nous l'espérons susciter beaucoup de vocations. Les retours positifs des différents acteurs associatifs ou politiques ainsi que du public concernant les stands de l'association ainsi que la mise en valeur de nos professions prouvent que notre présence au salon des métiers offre un bel attrait pour nos apprentissages. Les championnats romands de plâtrerie-peinture seront organisés dans le cadre de ce Salon des Métiers. Pour ce faire, une commission romande a été créée. Le représentant valaisan est Stéphane Michelet. Les personnes intéressées à y faire partie peuvent s'adresser auprès de la FREPP.





Atelier découverte plâtrerie

Une demi-journée atelier plâtrerie a été organisée le mercredi 13 mars 2019 de 14h00 à 17h00 à l'atelier peintre à l'école professionnelle. C'est l'occasion pour les jeunes présents pour en savoir plus sur la pratique, les débouchés ainsi que le projet professionnel qu'offre la formation de plâtrier et également rencontrer et dialoguer avec un patron.

Une annonce à ce sujet est parue dans le NF et le WB. Les cycles d'orientation ont également été informés.



Campagne de publicité

Ayant constaté un fléchissement du nombre d'apprentis dans cette profession, le comité a décidé de mettre l'accent sur la promotion de la profession de plâtrier. Pour ce faire, une campagne de publicité afin de promouvoir ce métier vient d'être lancée. Des affiches borderont tout prochainement des endroits stratégiques tels que gare CFF, magasins..dans tout le Valais. Nous serons bien évidemment très actif également sur facebook. Un site internet a été créé à cet effet soit www.devenir-plâtrier.ch.

www.devenir-plâtrier.ch



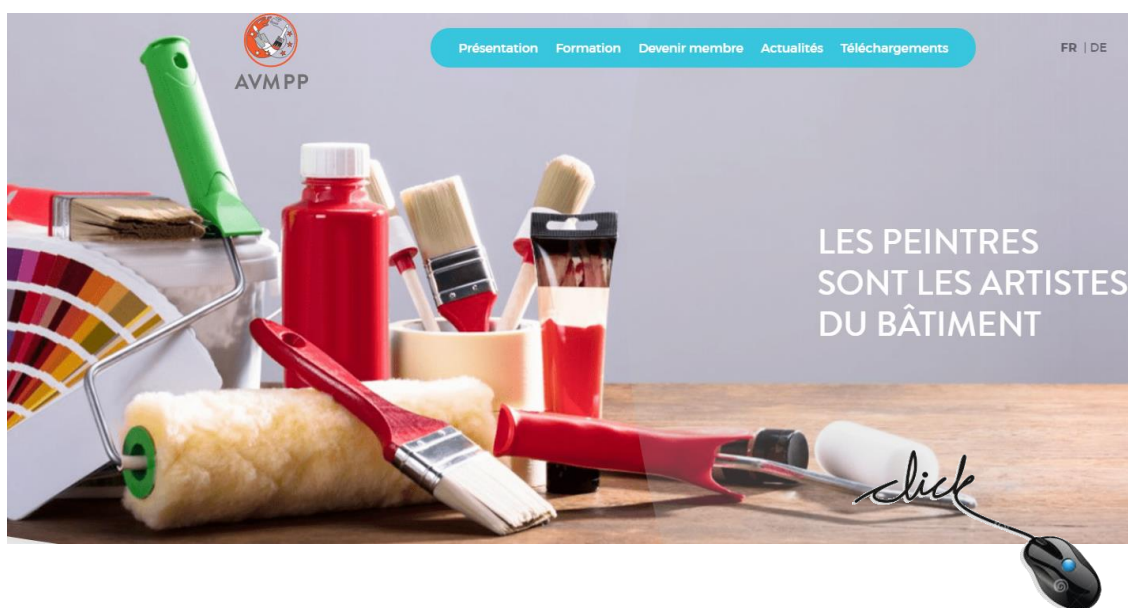


FREPP assemblée des délégués

Le 30 août prochain, la FREPP (fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture) tiendra son assemblée générale dans le Canton de Fribourg. Ce sera l'occasion pour le président M. André Buache et le directeur, M. Marcel Delasoie de nous présenter l'activité de notre fédération suisse romande. De plus amples informations vous parviendront prochainement.

Site internet AVMPP

Une commission au sein du comité a été créée afin de revoir la ligne graphique de notre site internet. Je vous invite donc à visiter ce nouveau site qui est en ligne depuis fin avril afin d'y découvrir la vie de l'association, soit www.avmpp.ch. A un clic de souris, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la plâtrerie-peinture du Valais. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions.



Secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et du conseil aux membres. Il apporte son soutien aux activités du comité. Les membres peuvent s'adresser directement au secrétariat pour obtenir un soutien personnalisé dans toutes les questions administratives.

alors n'hésitez pas à le contacter !

Coordonnées secrétariat

Amalia Massy - secrétaire patronale
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

Mathias Indermitte - collaborateur
mathias.indermitte@bureaudesmetiers.ch



En conclusion, permettez-moi un mot plus personnel

En 2004, lors de l'Assemblée générale de Lens, vous m'avez fait l'honneur de me nommer à la succession de M. Jacques Roland Coudray à la présidence de notre association. Après 15 ans, il est temps pour moi de passer le flambeau.

Je ne pourrai pas tous les citer, mais ma première pensée s'adresse aux nombreuses personnes qui ont siégés et qui siègent encore au comité cantonal, qui ont œuvré dans les diverses commissions pour maintenir une association solide et aussi l'enrichir au quotidien.

Un grand merci également à Amalia Massy et Grégory Carron, secrétaires de notre association, qui ont mis toutes leurs compétences au service de notre Association. L'écoute, la disponibilité, le soutien qu'ils ont offert quotidiennement à nos membres sont de précieuses et indispensables ressources. Sans oublier, la patience dont ils font preuve notamment lors des discussions du comité sur les divers points de nos ordres du jour.

Durant ces 15 années, les liens, les contacts que nous avons pu créer et entretenir m'ont permis de partager les expériences mais aussi les difficultés que chacun d'entre nous, a pu rencontrer.

Ce mandat m'a également amené à siéger au comité directeur du Bureau des Métiers. J'ai eu à cœur au sein du conseil d'administration de défendre, non seulement nos intérêts mais également ceux des entrepreneurs du second œuvre valaisan. Nos débats étaient animés de passion mais toujours dans le but de faire évoluer nos professions et le Bureau des métiers.

Pendant ce parcours, j'ai également pu collaborer avec les membres du comité de la Frepp au soutien de nos formations de base, de nos intérêts à la convention collective du second œuvre romand et aux 2 renouvellements de celle-ci. J'en profite pour remercier les 2 présidents qui se sont succédés à la tête de notre Fédération, Messieurs Jacques Roland Coudray et André Buache ainsi que le secrétaire général Monsieur Marcel Delasoie. Ces 3 personnes ont toujours été très proactives à la défense de nos entreprises face à nos partenaires sociaux toujours plus exigeants.

Je garde, de ces années à la tête de notre association, un bilan plutôt positif mais quelque peu teinté de frustrations et de désillusions. Il me reste un goût amer quand certains projets subventionnés sont adjugés à des entreprises hors canton, sans même de personnel qualifié à des montants allant jusqu'à 40% inférieurs à la moyenne des offres déposées. Il est impossible de remplir ces mandats sans dumping salarial, travail au noir, sous-traitances en cascade et j'en passe...



À croire que les collectivités publiques cautionnent cela... quand je pense à toute l'énergie et les ressources investies pour lutter contre ces fléaux et ce, sans résultat, je ne vois plus quelles mesures pourraient éradiquer cela.

Après cet aparté en demi-teinte, je sais que chacun d'entre vous saura garder la passion de son métier, le maintien d'un travail de qualité malgré un marché toujours plus tendu. Sans oublier une bonne formation de nos jeunes car ils sont l'avenir de nos professions.

Je suis sûr que le nouveau Président et son comité sauront conserver l'héritage des anciens, avec pour mission bien précise de perpétuer la pérennité de notre Association valaisanne des maîtres plâtriers et peintres.

Bon vent à l'AVMPP !





Diplômés

Au nom des membres de l'AVMPP, j'ai le plaisir de féliciter les nouveaux diplômés pour leur travail, leur ténacité et surtout leur engagement à suivre les cours de perfectionnement.

Mais comme l'a dit un romancier anglais :

*"C'est vraiment dommage que le savoir ne puisse
s'acquérir que par un travail acharné".*

Leur sacrifice n'a cependant pas été vain puisqu'ils ont obtenu le diplôme récompensant leurs efforts.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à leur réussite.

Nous avons le plaisir de remettre aux nouveaux diplômés une récompense qui représente finalement peu de chose par rapport à leur succès.

Elle se veut une incitation à la poursuite de leur perfectionnement professionnel.

Xavier Brochellaz

chef de chantier plâtrier
constructeur à sec

Otwin Jossen

chef de chantier plâtrier
constructeur à sec

Charly Marty

chef de chantier plâtrier
constructeur à sec

Encore toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès pour leur avenir professionnel.



Channes

Suite à la décision prise par l'assemblée générale de 1972 à St-Luc, notre association récompense les chefs d'entreprise pour leur fidélité et leur attachement à l'AVMPP.

Cette année, nous avons eu l'honneur de remettre **3 channes** aux entreprises suivantes :



Angelo & Fils Peinture Gypserie SA

Savioz Jean-Daniel

Pfammatter Maler & Gipser AG



pour leurs 25 ans d'appartenance à l'AVMPP. Nous les remercions vivement pour la confiance témoignée à l'association et leur souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de leur entreprise.





Remerciements

Permettez-moi de remercier maintenant toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin au bon fonctionnement de notre association durant l'année écoulée :

Les membres du comité qui se sont investis dans les différents dicastères :

- **Gérard Anzenberger**, chef-expert,
*en charge de la promotion professionnelle, du salon des métiers,
de la profession de plâtrier et peintre*
anzenberger@bluewin.ch
- **Venance Bonvin**,
*en charge du perfectionnement professionnel pour le Valais Romand et les
séries de prix ainsi que les tarifs de régie, ateliers-écoles*
info@bonvin-sa.ch
- **Pascal Guidetti**,
en charge de la formation professionnelle initiale
guidetti@netplus.ch
- **Robert Hildbrand**,
Vice-président en charge du perfectionnement professionnel pour le Haut-Valais
hildbrand.robert@rhone.ch
- **Florian Lovey**,
en charge de la CPP restreinte pour le Bas-Valais
info@lovey-sa.ch
- **Lionel Bourdin**,
président du groupement valaisan des réalisateurs publicitaires
info@bourdin-publicite.ch
- **Diego Briggeler**,
membre de la commission du perfectionnement professionnel du Haut-Valais
diego.briggeler@maler-briggeler.ch
- **Claude Bonvin**,
En charge de la commission stop à la sous-traitance
bonvinsàrl@bluewin.ch



- le **Bureau des Métiers** par son directeur **Gabriel Décaillet** et **tous ses collaborateurs** dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.



une mention particulière pour deux d'entre eux :

- **Amalia Massy**, notre secrétaire et
- **Mathias Indermitte**, notre assistant
- et enfin, **merci à tous les membres** qui ont assuré un mandat ou une tâche pour l'association durant l'année écoulée.

Si notre association se porte ainsi, c'est grâce au travail assidu de tous et chacun en particulier. **MERCI à VOUS !**

Gilles GRANGES

Président AVMPP



Rapport

du directeur du bureau des métiers

Mitige politique ! comment faire mieux...

Chaque fois c'est pareil, dès qu'il s'agit d'aménagement du territoire le peuple Suisse est appelé à se prononcer au tout début de l'année. Ce fut le cas de la votation sur la LAT, de l'initiative WEBER qui a abouti à limiter le nombre de résidences secondaire à 20% par commune et maintenant c'est au tour de l'initiative contre le mitige du territoire.

En soi, cette systématique pourrait paraître anodine s'il n'y avait pas eu l'expérience, mauvaise pour nos milieux, de la Lex Weber ! A croire que la chancellerie le fait exprès pour raccourcir le temps de campagne à disposition!

Bref, vous l'avez compris, devoir réussir à convaincre les citoyens suisses de rejeter des initiatives populaires extrémistes à coups de slogans n'est pas très porteur sur le long terme.

Les opposants stigmatisent les défenseurs de l'évolution d'un droit du sol respectueux de l'évolution démographique et économique en les traitants de bétonneurs ! De leur côté, ceux qui sont déjà confrontés à la sévérité de l'application d'une loi sur l'aménagement du territoire très restrictive n'ont d'autre choix que de répliquer que celle-ci est déjà extrêmement restrictive et rend ce genre d'initiative inutile et inefficace.

Or, de tout temps, le droit du sol a été et restera un sujet compliqué!

La question n'est finalement pas tellement celle de savoir si l'on va gagner ou perdre cette fois-ci que celle de se mettre en ordre de bataille.

Dans un monde qui change vite et où la façon de se comporter en politique tient de plus en plus souvent du slogan populiste, il est utile que les points de vue défendus par les associations patronales soient bien lus et compris de nos adhérents. Qu'attendent-ils vraiment ?

Sans jeter un regard sur le passé, riche d'expériences dont il faut tirer les leçons, le futur proche nous réserve en 2019 les échéances importantes suivantes :



Le 19 mai prochain les suisses auront à se prononcer sur :

- Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
- Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Les objets de votations populaires des 20 octobre et 24 novembre prochain ne sont pas encore connus à ce jour. On s'imagine pourtant d'ores et déjà que les votations du mois d'octobre seront, de fait, remplacé par les élections fédérales.

Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir sur ces éléments de façon plus précise...

Lorsqu'on observe la vie politique attentivement, l'ensemble des sujets qui occupent les discussions entre partenaires de l'économie et le monde patronal n'arrivent pas tous en votation populaire. Il faut toutefois bien l'admettre, nombre de partis ou organisations les plus diverses ont pris le pli d'utiliser les droits populaires prévus par la constitution pour obtenir satisfaction sur des sujets intéressant une minorité de concernés. N'avons-nous pas tous récemment été appelé à voter sur le maintien ou la suppression des cornes des vaches ?

Confrontés à cette situation le monde patronal de la construction a conduit depuis plusieurs années une réflexion sur la bonne façon d'appréhender ce phénomène et a pris l'option d'une réorganisation coordonnée. L'idée est de faire en sorte que le monde économique valaisan se rallie à une organisation faïtière unique et que celle-ci conduise les campagnes de votation de façon coordonnée avec l'appui des branches professionnelles concernées.

Cette ambition vient de devenir un projet concret avec la rencontre des trois associations faïtières de l'économie valaisanne que sont la CVCI- Chambre du Commerce et de l'Industrie du Valais, l'Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM) et Constructionvalais. Ces trois organismes ont décidé le 4 février, en présence des membres de leurs comités respectifs réunis pour l'occasion, de lancer un projet de réorganisation des organisations faïtières. Paris ne s'est pas construit en un seul jour et il faudra encore un peu de patience pour récolter les fruits d'une telle réalisation. Pourtant, il faut bien l'admettre, c'est véritablement la première fois que l'on sent au sein des trois organismes faïtiers valaisans cette volonté d'avancer ensemble dans la même direction.

Alors, osons répondre à certains pessimistes comme le faisait déjà Voltaire : « *Ceux qui ne croient pas en l'impossible sont priés de ne pas déranger ceux qui sont en train de le faire !* »



Et sur le plan économique ?

Selon le KOF Institut de recherche Bâlois bien connu la tendance à la baisse pour l'économie suisse, amorcée en fin d'année dernière, s'est confirmée en janvier, à en croire le baromètre de l'institut. Les perspectives conjoncturelles de la Suisse demeurent modérées en ce début de 2019 pointent les experts.

Il règne donc en ce début d'année, comme l'an passé d'ailleurs, un climat d'optimisme prudent ! Les conditions cadres actuelles laissent augurer d'une année 2019 avec une croissance molle. On a de plus en plus l'impression que l'on danse sur un fil qui pourrait rompre à chaque instant...

Les taux d'intérêts se trouvent aujourd'hui encore à des niveaux historiquement bas en Suisse. La réserve fédérale des USA vient de repousser une hausse modeste des taux d'intérêts argumentant que rien ne presse... Certainement qu'un des éléments les plus inquiétants tient dans le nombre de risques géopolitiques qui risquent de se matérialiser un de ces jours prochains... Que penser par exemple de l'évolution du conflit économique Chine – USA et de son influence sur le reste du commerce mondial ? Jusqu'où des phénomènes, somme toute, locaux auront-ils une incidence sur la conjoncture comme le shut down aux USA, le Brexit en Grande Bretagne et les gilets jaunes en France.

Dans ce contexte, on voit mal le franc suisse faiblir encore, et son impact sur le fonctionnement de nos entreprises devrait être positif.

Beaucoup plus près de nous l'activité de plaine continue de (trop !) bien fonctionner mais le nombre élevé de logements vacants inquiète. Les institutionnels, pour la plupart externes au canton, cherchent toujours en Valais, sorte d'Eldorado, des possibilités de placements qu'ils ne trouvent plus chez eux ni sur des rendements obligataires. Ce jeu est pervers et pourrait bien se retourner assez vite au détriment du parc immobilier en Valais.

Comme de coutume, on peut observer le verre à moitié vide ou celui à moitié plein. Il y a dans toute situation des opportunités d'affaires. A chacun de savoir les trouver.

L'exemple de la campagne MakeHeatSimple lancée par Suisse Energie en est une. L'idée à l'origine de ce projet pilote lancé en Valais est tout simplement géniale. Il s'agit en fait d'équiper les systèmes de chauffage de commande à distance.



Nombre de résidences secondaires ponctuellement occupées sont chauffées à plus de 15 degrés durant toute la saison d'hiver. Un gaspillage auquel SuisseEnergie espère mettre un terme.

Aujourd'hui, moins de 2% de toutes les résidences secondaires en Suisse sont équipées d'un système de commande à distance, malgré le fait que toutes les conditions préalables à l'utilisation de telles solutions techniques soient remplies.

Selon une étude de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), quelque 2'200 gigawattheures (GWH) pourraient être ainsi économisés chaque année en Suisse. Soit environ 3% de la consommation d'énergie finale annuelle des ménages suisses et 608'000 tonnes d'émission de CO₂

Les associations patronales (*AVIE- Association valaisanne des installateurs électriciens – tecbat et suissetec OW pour ce qui touche à la technique et à l'enveloppe des bâtiments*) sont reconnues comme partenaires à part entière de cet important projet pilote de la Confédération et du Canton qui s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique 2050 de la Suisse aux côtés des communes et des distributeurs d'énergie.

De son côté le programme bâtiment de la Confédération qui encourage toujours la rénovation est reconduit en 2019, doté de nouveaux moyens financiers et relayé par les cantons. Vos entreprises ont bien sûr une carte à jouer dans ce domaine. Qui mieux que des professionnels bien formés sont à même de conseiller et d'accompagner leurs clients de plus en plus sensibles au développement durable et à l'amélioration du patrimoine bâti ?

Il y a dans ces deux seuls exemples un courant de fond qui se dessine vers un développement plus durable et plus écologique. Il s'agit de l'identifier et de l'accompagner au mieux des intérêts économiques de chacun. Le conseil d'administration est parfaitement au clair de ce qui se passe et est présent sur tous ces fronts.

Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe aux formations dans ce domaine, formations qu'organise régulièrement le Bureau des Métiers.

2019 le Bureau des Métiers reste un centre patronal à votre écoute

Le tournus des présidences au sein des associations patronales qui composent le Conseil d'administration du Bureau des Métiers se poursuit en 2019. Ainsi de nouvelles forces avec un nouveau président d'association des métiers de la plâtrerie - peinture et de la construction métallique viennent compléter l'équipe.



Ce renouveau amène de nouvelles idées, apporte un discours qui demande des réponses factuelles et ne craint pas de remettre en cause certains fonctionnements. Les séances sont riches d'échange et les problèmes des associations y sont abordés avec beaucoup de pragmatisme. De nouvelles orientations déjà initiées il y a maintenant près de deux ans commencent à porter leurs fruits.

Dr' Jope - Un veston collé à des valeurs

Dans un axe plus orienté sur la communication, le projet Dr'Jope, veston emblématique du savoir-faire des artisans valaisans a été lancé avec succès en fin d'année 2018. Vous l'avez tous vu ce veston incarne des valeurs et porte haut les couleurs de ceux, parfois délaissés, qui ont cette intelligence de la main.

Cette campagne n'est pas terminée et une relance est prévue en 2019 de façon à marquer dans le public cette empreinte de l'artisan qui mérite la reconnaissance de son savoir-faire.

Côté plus opérationnel, l'entreprise Bureau des Métiers continue également de se développer.

Une nouvelle prestation - la protection juridique

Au printemps dernier l'inauguration d'une succursale à Viège a mobilisé passablement d'énergie. En 2019, c'est un nouveau produit qui est sur le point d'être lancé.

Il s'agit ici de la mise en place d'une véritable couverture juridique complète pour nos entreprises. Celles-ci pouvaient déjà s'appuyer sur des compétences internes de notre Bureau depuis des années. Il s'agit maintenant d'aller un pas plus loin en offrant une protection juridique à l'étendue incomparable moyennant l'adhésion à un contrat global négocié pour vous par le Bureau des Métiers. L'expérience conduite depuis maintenant deux ans par l'association des métiers du bois s'est avérée concluante et il est judicieux d'aller encore plus loin en en faisant profiter les autres professions aussi. Les négociations sont en cours pour obtenir des tarifs avantageux pour les membres des associations patronales.

E-business - un succès grandissant !

La simplification administrative dans les tâches quotidiennes que nos clients doivent accomplir jour après jour est toujours une de nos priorités. Dans ce domaine, il est aujourd'hui indispensable de s'appuyer aussi sur des outils informatiques.



Ayant vu venir cette tendance depuis longtemps, c'est avec résolution que le Bureau des Métiers a pris le virage de ce renouveau informatique 4.0 depuis plusieurs années. D'importants investissements financiers et des ressources humaines considérables ont été nécessaires, mais le résultat est là ! Et quel résultat !

Lancé au mois de novembre 2017, soit il y a à peine plus d'une année, le nouveau portail du Bureau des Métiers que l'on nomme e-business, compte déjà plus de 900 entreprises adhérentes, soit un peu plus de 50% des entreprises potentielles. Ce portail, répond à un haut degré d'exigences en termes de sécurité et d'efficacité. Cette année encore plusieurs développements devraient être mis à disposition des utilisateurs comme l'annonce des absences justifiées et des vacances ou la possibilité d'annonce des salaires par fichiers PUCS. Tous ces éléments apporteront encore plus de confort dans le traitement de la gestion du personnel de nos affiliés.

Permettez-moi d'insister sur le fait que le futur appartient à ce genre de solutions ! Le Bureau des Métiers est ici un peu en avance sur certains de ses concurrents, mais ce n'est pas important pour cela. C'est important parce que cette solution simplifie vraiment la vie de ceux qui l'utilisent, alors n'hésitez plus et inscrivez-vous sur le portail e-business du Bureau des métiers. Vous y accédez directement depuis notre site internet.

Le service de formation du Bureau des Métiers - une expertise reconnue

Le domaine de la formation continue au Bureau des Métiers a réussi avec succès sa qualification EduQua en 2018. Ce service étant certifié, nous osons prétendre qu'il répond à un haut degré de qualité lorsqu'il s'agit de la mise en place et du suivi de formations professionnelles diverses.

C'est aussi pour moi l'occasion de rappeler que pas une année ne se passe sans que la formation innove dans un domaine ou un autre. Rien qu'en 2018 je peux par exemple citer, la mise en œuvre des journées portes ouvertes qui se sont déroulées à Martigny pour la 1^{ère} fois. Sur le modèle de ce qui avait été lancé à Sion ce fut une belle réussite qui a permis aux parents et aux jeunes de la région de voir concrètement ce qui se passait dans une entreprise.

De même, un travail conséquent a été effectué pour aligner, la législation cantonale et les processus de subventionnement suite à l'introduction de la nouvelle loi sur la formation continue.



Cette année une nouvelle initiative est d'ores et déjà prévue avec la mise sur pied de rencontres « speed jobbing » ... Sur le modèle des speed dating connus outre-atlantique, il s'agit d'une sorte de bourse d'apprentissage ou aux stages. Nous verrons bien si une telle initiative rencontre le succès dans notre canton. Il en demeure pas moins que tout doit être essayé pour freiner l'érosion du nombre d'apprentis que connaissent nos professions aujourd'hui.

CCT - des négociations terminées, enfin presque...

Les électriciens valaisans ont terminé leurs négociations salariales en début novembre 2018 au terme d'une seule séance, les gens de la technique du bâtiment auront dû attendre jusqu'au début du mois de janvier 2019, comme les paysagistes.

Sur le plan romand, les négociations qui concernent les métiers valaisans du bois et de la peinture, suivent un autre calendrier et se sont achevées à la fin de l'été.

Seul le secteur de la construction métallique ne parvient pas à trouver le chemin d'une solution avec les représentants syndicaux. Il faut dire que dans ce secteur la concurrence intercantonale est très vive et que la question du travail du samedi empoisonne les discussions depuis des années.

Ces discussions sont toujours ardues et la redistribution de la production de richesse créée chaque année par les entreprises s'avère toujours plus délicate tant il est vrai que la difficulté de vendre un travail pour un prix équitable devient chaque année plus ardue.

Marchés publics - Retour vers le futur

S'il est bien un thème dont on est sûr qu'il figure de façon récurrente au menu des discours d'associations, c'est bien celui des marchés publics. Ce sujet est très difficile, car il suit une logique européenne qui se décline ensuite au niveau national avec une loi en pleine refonte à Berne et une adaptation du concordat au niveau intercantonal.

Pour faire simple, disons que du projet initialement proposé par la commission du Conseil National, parfaitement inadapté au milieu de la construction, de nombreuses corrections ont pu être apportées au prix d'un lobbying intensif.



Des questions comme le principe de la double enveloppe, le lieu d'exécution plutôt que celui de provenance ou l'offre la plus avantageuse plutôt que la plus basse ont pu être mise en exergue et sont désormais prévus dans le nouveau projet. Mais il faut rester vigilant car les carottes ne sont pas encore cuites et la loi n'est pas encore tout à fait au bout de son processus législatif.

C'est aussi l'occasion pour moi de souligner l'important travail réalisé par ConstructionValais dans ce domaine. L'organisme faîtier de la construction en Valais qui regroupe outre le Bureau des Métiers, l'AVE et les mandataires de la construction fonctionne à haut régime et mérite qu'on salue son engagement.

Rendez-vous le 4 octobre prochain à la Journée du Bureau des Métiers

Je m'aperçois que le temps passe vite, et c'est bien normal, lorsque l'on aborde de tels sujets... Il faut savoir aussi laisser du temps pour les échanges informels et la convivialité.

J'arrête donc ici mes explications, non sans vous donner rendez-vous au plus tard le 4 octobre prochain à Martigny pour la journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la Foire du Valais, toujours le 2^{ème} vendredi est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques des Assurance et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose. En plus 2019 correspond à une année d'élections fédérales, alors à bon entendre...



Un mot de conclusion !

Christine Lagarde, directrice du FMI - fonds monétaire international a dit un jour :

« Tous les rouages, petits, moyens ou grands, sont déterminants. »

Ne pensez donc jamais que votre action ou votre participation à la vie de votre association est inutile et que les autres décident bien et intelligemment à votre place. L'ensemble se nourrit de votre avis et de votre engagement.

Le goût du risque, la créativité qui pousse les entrepreneurs vers de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Garder la tête froide, se fier à son intuition et savoir décider juste fait qu'un patron est souvent seul face à ses choix.

Dans ce contexte, il est bon de pouvoir compter sur des partenaires fiables. Le Bureau des Métiers depuis toujours a comme mission première de vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2019.

Pour vous servir ...

Gabriel Décaillet

Directeur BdM

